



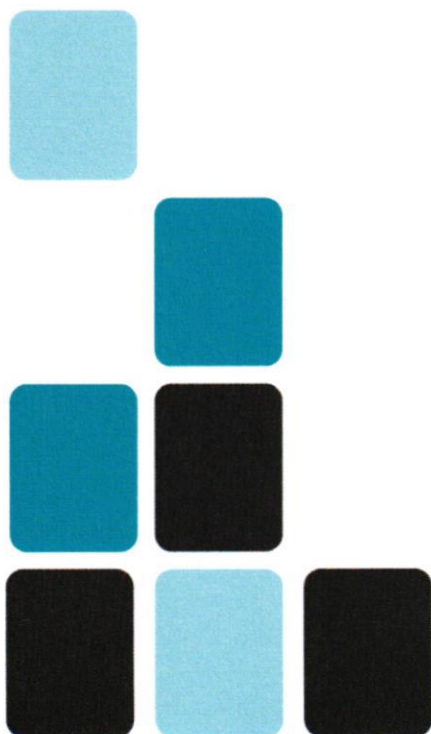
EXPERTISE | AUDIT | CONSEIL

ATAO

**7 bis rue Jacques Cartier
44300 Nantes**

**Rapports du Commissaire aux
Comptes**

Exercice clos le 31/12/2019





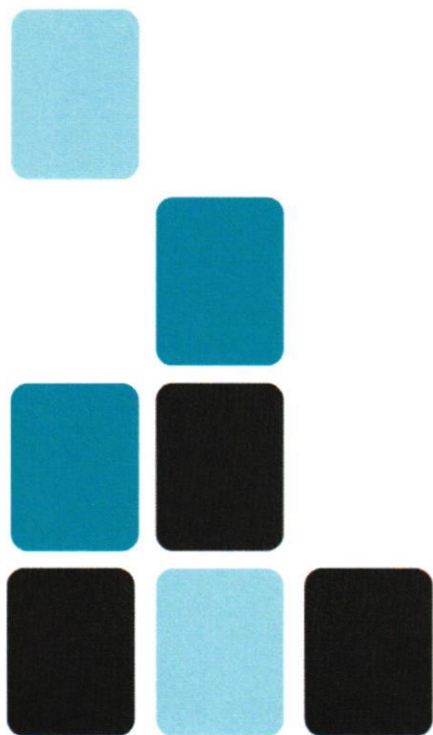
EXPERTISE | AUDIT | CONSEIL

ATAO
Association Loi 1901
Siège social : 7 bis rue Jacques Cartier
44300 NANTES
SIREN : 423 288 356

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019

Ce rapport comporte 4 pages y compris celle-ci plus 22 pages d'annexes



Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « ATAO » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport moral et financier et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19,

la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la

capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Treillières le 8 juin 2020

**Pour la SAS ORECO,
Commissaires aux comptes**

Matthieu Guiné
Commissaire aux comptes



Les comptes annuels annexés se caractérisent par les données suivantes :

Rubriques	Montants
Total du bilan	1 427 208 €
Produits d'exploitation	2 901 317 €
Résultat (Bénéfice)	66 925 €

En Euro

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises	246 414.89	148 738.30	97 676.59	65.67
Production vendue (biens et services)	747 156.51	745 660.47	1 496.04	0.20
Production stockée				
Production immobilisée	3 750.00	9 000.00	-5 250.00	-58.33
Subventions d'exploitation	1 648 528.77	1 625 876.25	22 652.52	1.39
Reprises sur provisions, amortis, transferts de charges	71 048.93	37 224.03	33 824.90	90.87
Cotisations				
Autres produits (hors cotisations)	184 417.40	113 150.00	71 267.40	62.98
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 901 316.50	2 679 649.05	221 667.45	8.27
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises	161 625.00	110 746.00	50 879.00	45.94
Variation de stocks de marchandises	-24 047.00	-38 575.00	14 528.00	37.66
Achats de matières premières et fournitures	-890.23	-1 409.82	519.59	36.86
Variation de stocks de matières premières et fournitures				
Achats d'autres d'approvisionnements				
Variation de stocks d'approvisionnements				
Autres achats et charges externes *	572 393.78	524 555.75	47 838.03	9.12
Impôts, taxes et versements assimilés	111 504.21	100 813.87	10 690.34	10.60
Salaires et traitements	1 537 925.03	1 553 765.21	-15 840.18	-1.02
Charges sociales	344 459.01	438 364.27	-93 905.26	-21.42
Dotations aux amortissements et dépréciations				
sur immobilisations : dotations aux amortissements	66 923.66	81 057.88	-14 134.22	-17.44
sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
sur actif circulant : dotations aux dépréciations	17 357.18	19 807.94	-2 450.76	-12.37
Dotations aux provisions	14 121.00	867.00	13 254.00	
Subventions accordées par l'association				
Autres charges	21 030.51	3 290.29	17 740.22	539.17
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 822 402.15	2 793 283.39	29 118.76	1.04
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	78 914.35	-113 634.34	192 548.69	169.45
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)				
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1.85	1.85		
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	1.85	1.85		
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	2 838.22	3 280.95	-442.73	-13.49
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	2 838.22	3 280.95	-442.73	-13.49
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-2 836.37	-3 279.10	442.73	13.50

En Euro

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	3 517.94	5 233.67	-1 715.73	-32.78
Sur opérations en capital	2 000.00	4 777.86	-2 777.86	-58.14
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	5 517.94	10 011.53	-4 493.59	-44.88
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	8 129.86	3 309.76	4 820.10	145.63
Sur opérations en capital	666.60	1 947.39	-1 280.79	-65.77
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		944.35	-944.35	-100.00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	8 796.46	6 201.50	2 594.96	41.84
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	-3 278.52	3 810.03	-7 088.55	-186.05
Impôts sur les bénéfices				
SOLDE INTERMÉDIAIRE	72 799.46	-113 103.41	185 902.87	164.37
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉR.				
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	5 874.00		5 874.00	
TOTAL DES PRODUITS	2 906 836.29	2 689 662.43	217 173.86	8.07
TOTAL DES CHARGES	2 839 910.83	2 802 765.84	37 144.99	1.33
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	66 925.46	-113 103.41	180 028.87	159.17
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL PRODUITS				
CHARGES				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Personnel bénévole				
TOTAL CHARGES				
TOTAL	66 925.46	-113 103.41	180 028.87	159.17

* Y compris :
 - Redevances de crédit-bail mobilier
 - Redevances de crédit-bail immobilier
 (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de

2 731.33

-3 278.52

3 810.03

En Euro

ACTIF	Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019			01/01/2018 au 31/12/2018
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 585.60	3 585.60		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	199 002.87	9 732.64	189 270.23	190 628.26
Constructions	676 937.81	184 337.66	492 600.15	499 175.36
Installations techniques, matériels	230 811.42	200 910.09	29 901.33	43 371.64
Autres immobilisations corporelles	201 589.44	172 550.69	29 038.75	43 999.36
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés	152.50		152.50	152.50
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 815.00		1 815.00	1 465.00
TOTAL (I)	1 313 894.64	571 116.68	742 777.96	778 792.12
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	122 073.00		122 073.00	83 446.00
Avances et acomptes versés sur commandes				28 718.08
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	276 185.73	17 357.18	258 828.55	267 837.18
Autres	30 197.98		30 197.98	185 977.95
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	242 061.20		242 061.20	66 244.78
Charges constatées d'avance (3)	31 269.17		31 269.17	26 388.53
TOTAL (III)	701 787.08	17 357.18	684 429.90	658 612.52
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 015 681.72	588 473.86	1 427 207.86	1 437 404.64

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

En Euro

PASSIF		Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise		262 002.12	262 002.12
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise			
Réserves indisponibles			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		857 136.58	857 136.58
Report à nouveau		-347 712.04	-234 608.63
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)		66 925.46	-113 103.41
Autres fonds associatifs			
Fonds associatifs avec droit de reprise		5 555.28	18 888.72
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		17 044.00	
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodat)			
TOTAL (I)		860 951.40	790 315.38
Comptes de liaison			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques		56 778.00	42 657.00
Provisions pour charges			
TOTAL (III)		56 778.00	42 657.00
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement		5 874.00	
Sur autres ressources			
TOTAL (IV)		5 874.00	
DETTES (1)			
Dettes financières			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		194 642.01	234 742.31
Emprunts et dettes financières divers (3)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			-391.00
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		115 615.77	56 434.76
Dettes fiscales et sociales		186 666.95	227 919.01
Redevables créditeurs		959.48	25 821.67
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		2 187.25	
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		3 533.00	59 905.51
TOTAL (V)		503 604.46	604 432.26
Ecart de conversion passif (VI)			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 427 207.86	1 437 404.64

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

153 911.78

349 692.68

194 488.98

409 943.28

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 1 427 207.86 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 66 925.46 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur à la clôture de l'exercice qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Conformément aux dispositions du PCG1 sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un ou des impacts significatifs sur son activité depuis le 1^{er} janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

Dans l'impossibilité de maintenir son activité, l'association a eu recours au chômage partiel. Eu égard à une situation extrêmement évolutive, et dans l'attente du positionnement de nos financeurs eu égard à nos subventions d'exploitation il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A la date d'arrêt des comptes de l'association (le 4 mai 2020), celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Rémunération des dirigeants

Conformément à l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006, l'association indique que les trois cadres dirigeant sont le Président, le Trésorier et le Directeur.

Toutefois aucune information sur les rémunérations ne sera fournie car les deux premiers dirigeants nommés sont bénévoles et qu'ainsi le fait de déclarer des sommes reviendrait à divulguer la rémunération du directeur et donc à ne pas respecter le principe de confidentialité.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Amortissements des biens décomposables :

Les biens décomposables sont amortis sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	30 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 à 30 ans
- Matériels et outillages industriels	3 à 5 ans
- Agencements divers	5 à 9 ans
- Matériel de transport	1 à 5 ans
- Véhicules loués	1 an
- Matériel de bureau	2 à 7 ans

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Les stocks de véhicules sont valorisés sur la base de la valeur du don.

Pour les en-cours de production : aucun stock significatif n'a été constaté au 31 décembre 2019.

Pour les produits finis : aucun stock n'a été valorisé au 31 décembre 2019.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	3 586		
CORPORELLES	Terrains		199 003		
	Sur sol propre		487 600		
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.		169 376		19 962
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		227 463		3 348
	Inst. générales, agencés & aménagés divers		62 544		
	Autres immos corporelles		92 911		7 250
	Matériel de bureau & mobilier informatique		38 884		
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	1 277 782		30 560
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		153		
	Prêts et autres immobilisations financières		1 465		500
		TOTAL	1 618		500
TOTAL GENERAL			1 282 985		31 060

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			3 586	
CORPORELLES	Terrains				199 003	
	Sur sol propre				487 600	
	Constructions					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons				189 338	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				230 811	
	Inst. gal. agen. amé. divers				62 544	
	Autres immos corporelles				100 161	
	Mat. bureau, inform., mobilier				38 884	
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL			1 308 342	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				153	
	Prêts & autres immob. financières			150	1 815	
		TOTAL		150	1 968	
TOTAL GENERAL				150	1 313 895	

APPROCHE PAR COMPOSANTS

	Valeur brute	Utilisation ou taux	Mode d'amortissement
Construction sur sol propre			
Construction sur sol d'autrui			
Construction : Installations générales, agencements et aménagements des constructions	124 916	UTILISATION	LINÉAIRE
Installations techniques, matériel et outillage industriels			

En Euro

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	3 586			3 586
Terrains		8 377	1 358		9 735
Constructions	Sur sol propre	100 236	16 253		116 489
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	57 585	10 284		67 869
Inst. techniques matériel et outill. industriels		184 092	16 818		200 910
	Inst. générales agencem. aménag.	53 252	1 931		55 183
Autres immob. corporelles	Matériel de transport	64 840	17 421		82 261
	Mat. bureau et informatiq., mob.	32 249	2 858		35 107
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	500 630	66 924		567 554
	TOTAL GENERAL	504 216	66 924		571 139

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements								
TOTAL								
A. Immob. incorpor.								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	42 657	19 995		62 652
TOTAL		42 657	19 995		62 652
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	14 580		14 580	
	Sur comptes clients	15 812	17 357	15 812	17 357
	Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL		30 392	17 357	30 392	17 357
TOTAL GÉNÉRAL		73 049	37 352	30 392	80 009
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		31 478	30 392	
	- financières				
	- exceptionnelles		5 874		

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	98 026.00	181 524.00	157 477.00	122 073.00
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	98 026.00	181 524.00	157 477.00	122 073.00

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 815		1 815
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	276 186	276 186	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	2 339	2 339	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	834	834	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	23 492	23 492	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	3 533	3 533	
	Charges constatées d'avance	31 269	31 269	
TOTAUX		339 468	337 653	1 815
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(2) des			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	31 269
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	31 269

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	11 974
Autres créances	26 724
Disponibilités	
TOTAL	38 698

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Les fonds propres comprennent :

- valeur du patrimoine intégré correspondant à l'apport de l'activité de Bicycl'Aide pour 15 244.96 € ;
- subventions d'investissement non renouvelable pour 33 420.55 € dont 3 405.58 € de l'association la Cheminade et 30 014.97 € du Conseil Général ;
- apports sans droit de reprise pour 32 366 € correspondant à des dons de matériels (montant obtenu par estimation de la valeur vénale);
- des subventions d'équipement pour 180 970.61 €.

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

L'augmentation de 17 279 € des fonds associatifs avec droit de reprise correspond à des subventions d'équipement.

Les 18 888 € des fonds associatifs avec droit de reprise proviennent de deux contrats d'apport auprès du FONDES Pays de Loire. Ces apports font l'objet d'un remboursement.

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	262 002.12			262 002.12
Écart de réévaluations sans droit de reprise				
Fonds associatifs avec droit de reprise	18 888.72		13 333.44	5 555.28
Écart de réévaluations avec droit de reprise				
Réserves	857 136.58			857 136.58
Report à nouveau	-234 608.63		113 103.41	-347 712.04
Résultat comptable de l'exercice antérieur	-113 103.41	113 103.41		
Subventions d'investissement non renouvelables		17 044.00		17 044.00
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAUX	790 315.38	130 147.41	126 436.85	794 025.94

TABEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Ressources	Situations	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
				A	(7895 ou 7897) B	(6895 ou 6897) C	D = A-B+C
FRANCE ACTIVE		2019	10 500.00			5 874.00	5 874.00
	TOTAL		10 500.00			5 874.00	5 874.00

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	194 642	40 730	135 634	18 278
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	115 616	115 616		
Personnel & comptes rattachés	40 825	40 825		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	68 365	68 365		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	77 477	77 477		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	3 147	3 147		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	3 533	3 533		
TOTAUX	503 604	349 693	135 634	18 278

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	3 533
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	3 533

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	153
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 010
Dettes fiscales et sociales	72 965
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	94 128

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 56 778.00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 0.50 %
 Table de mortalité TV 88-90
 Départ volontaire à 65 ans
 Taux de turn over
 en fonction des classes d'âges

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	7 058					7 058
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	7 058					7 058
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	7 058					7 058

ENGAGEMENTS REÇUS

En Euro

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautiounnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS